



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 19 octobre 2020

Le recensement agricole en Nouvelle-Aquitaine est lancé

L'édition 2020 du recensement agricole, organisée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, a débuté ce mois-ci. **Plus de 75 000 agriculteurs sont concernés en région Nouvelle-Aquitaine.**

Cette opération, organisée tous les 10 ans simultanément dans tous les pays d'Europe, vise à collecter de façon exhaustive un nombre très important de données sur l'agriculture et ses exploitants. Ces données serviront aussi bien aux chercheurs pour nourrir leurs travaux qu'aux décideurs dans la conduite des politiques agricoles en éclairant l'ensemble des acteurs sur des enjeux importants.

L'édition 2010 a par exemple permis de tirer plusieurs enseignements sur l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine :

- 4,2 millions d'hectares de surface agricole utilisée et 2,9 millions d'hectares de surfaces boisées ;
- près de 12 millions d'hectolitres de vin et autant de lait produits chaque année ;
- première région française pour les signes de qualité avec 55 IGP et 211AOC-AOP et Label rouge ;
- la filière caprine de la région représente 35 % du cheptel français.

Les exploitants pourront, lorsqu'ils recevront le lien, **directement répondre au questionnaire via internet de manière totalement sécurisée**. Pour approfondir certaines thématiques, un échantillon représentatif recevra ensuite la visite d'un enquêteur qui les interrogera sur la base d'un questionnaire plus détaillé.

Les premiers résultats du #RA2020 seront rendus publics à partir de la fin de l'année 2021, sur [le site national de l'Agreste](#), afin que tous les acteurs du monde agricole ainsi que le grand public puissent mieux connaître l'agriculture française dans sa diversité (de filière, de territoire, d'organisation, etc).

Le recensement agricole c'est simple et rapide !

Pour plus d'information, rendez-vous sur le site recensementagricole2020.fr